

Langues et cité

Les langues kanak¹ de Nouvelle-Calédonie

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

L'Académie des Langues Kanak	p.2
Un didacticiel en ligne d'initiation au nengone	p.4
<i>La parole donne vie au pays</i>	p.5
Chantons en langues kanak !	p.7
Les langues kanak, des langues en danger	p.8
Quelques repères historiques	p.10
Une histoire coloniale et politique complexe	p.9
Impact du colonialisme	p.13
La variété et la complexité des langues kanak ?	p.10
Entretien avec Alban Bensa	p.12
Extrait <i>Les Sanglots de l'aigle pêcheur</i>	p.14

Près d'une trentaine de langues kanak sont actuellement parlées en Nouvelle-Calédonie : elles confèrent à ce territoire une diversité linguistique remarquable, et à vrai dire unique dans l'ensemble que constituent les Outre-mer français. Ces langues kanak sont en contact avec de nombreuses autres : le français, mais aussi les langues apportées par l'immigration en provenance d'Asie du Sud-Est ou des îles avoisinantes du Pacifique Sud, ou encore l'anglais, langue des touristes de l'Australie voisine par exemple. On parle également un créole, le *tayo*, apparu au début du XX^e siècle à la plantation de la mission de Saint-Louis, non loin de Nouméa.

Profondément marqué par l'histoire coloniale, le multilinguisme calédonien se trouve à présent confronté à la double influence de l'enseignement monolingue francophone et de l'urbanisation. Si quelques-unes de ces langues ont été, récemment et de façon limitée, intégrées dans les cursus scolaires, les langues kanak dans leur ensemble ont tendance à perdre des domaines d'usage au profit du français. Leur préservation fait cependant l'objet d'une politique territoriale volontariste. Respectivement fruits des Accords de Matignon (1988) et de l'Accord de Nouméa (1998), l'Agence de développement de la culture kanak-Centre culturel Tjibaou et l'Académie des langues kanak sont placées sous l'autorité du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Elles se donnent pour mission de documenter et d'archiver le patrimoine culturel calédonien, tout autant que de produire des contenus muséaux ou pédagogiques - visant ainsi à maintenir la possibilité d'un usage linguistique quotidien et à créer les conditions d'une préservation patrimoniale.

La Nouvelle-Calédonie apparaît donc comme un territoire exceptionnel, par la variété linguistique qu'il présente autant que par la vitalité institutionnelle locale qui la soutient, et ce dans un contexte politique particulièrement complexe. Ce numéro de *Langues et cité* vise à apporter des éléments de compréhension du multilinguisme calédonien et de son histoire, en donnant la parole à des chercheurs en linguistique, en anthropologie et en ethnomusicologie, mais aussi à l'ALK et à l'ADCK-Centre culturel Tjibaou.

NB. Les proverbes en langues kanakes, avec leur traduction commentée, ont été gracieusement fournis par l'ALK.

¹ Sur la graphie invariable de « kanak », voir page 15.

L'Académie des langues kanak

WENIKO IHAGE, DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DES LANGUES KANAK

À partir du dénombrement effectué par Jean-Claude Rivierre, nous considérons ici qu'il existe aujourd'hui 40 langues et dialectes parlés en Nouvelle-Calédonie se décomposant ainsi : 28 langues classées en 3 groupes principaux.

Langues du nord (13)

Extrême-nord (4)

- ▶ yuanga (Gomen, Ouégoa)
- ▶ nêlêmwa-nixumwak (Koumac, Poum)
- ▶ nyelâyu (Ouégoa, Belep, Pouébo)
- ▶ caac (Pouébo)

Nord (7) : les 5 dialectes de Voh-Koné (comptés ici comme une langue),

- ▶ pwaamèi (Voh)
- ▶ pwapwâ (Voh)
- ▶ pije (Hienghène)
- ▶ fwâi (Hienghène)
- ▶ jawe (Hienghène, Pouébo)
- ▶ nemi (Hienghène, Voh)

Centre (2) :

- ▶ paicî (Poindimié, Ponérihouen, Koné, Poya)
- ▶ cèmuhi (Touho, Koné) ;

Langues du Sud (11)

Sud (9) :

- ▶ ajië (Houaïlou, Ponérihouen, Poya, Kouaoua)
- ▶ arhâ (Poya)
- ▶ orowé ou abwèwè (Bourail)
- ▶ néku (Bourail, Moindou)
- ▶ sishë (Bourail, Moindou)
- ▶ tîrî (La Foa, Saraméa)
- ▶ xârâcùù (Canala, La Foa, Boulouparis)
- ▶ xârâgùrè (Thio, Borendy)

Extrême-sud (2) :

- ▶ nââ drubéa (Païta, Dumbéa, Nouméa, Yaté)
- ▶ nââ numèè / kapume (Mont-Dore, Yaté, Iles des Pins)
- ▶ nââ kwényï (Iles des Pins)

Langues des Loyauté (4)

- ▶ nengone (Maré)
- ▶ drehu (Lifou)
- ▶ iaai
- ▶ fagauvea (Ouvéa)
- 1 créole**
- ▶ tayo (Mont-Dore)
- 11 dialectes**

Au vu de la complexité linguistique en Océanie, de l'évolution de la situation politico-culturelle en Nouvelle-Calédonie, l'accord de Nouméa, du 5 mai 1998 prévoit « qu'une Académie des langues kanak, établissement local dont le conseil d'administration sera composé de locuteurs désignés en accord avec les autorités coutumières, sera mise en place. Elle fixera leurs règles d'usage et leurs évolutions ». Par ailleurs, la loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie (Loi n°99-209 du 19 mars 1999) reconnaît les langues kanak comme langues d'enseignement et de culture régionales à l'école, au collège et au lycée.

Pour entendre des enregistrements en langues kanak, vous pouvez consulter les sites suivants :

Corpus de la parole : <http://corpusdelaparole.huma-num.fr/spip.php>

ALK - Académie des langues kanak : <http://www.alk.gouv.nc/portal/page/portal/alk>

Ainsi sous l'impulsion de Dewe Gorodey, forte de ses convictions et engagements, la délibération n° 265 du 17 janvier 2007 portant création et organisation de l'Académie des langues kanak précise qu'elle a pour mission de fixer les règles d'usage et de concourir à la promotion et au développement des langues kanak. L'ALK s'attache donc en priorité à codifier et normaliser le système d'écriture des langues kanak. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier le nombre et la diversité des publications déjà réalisées :

2013 (7)	Mon bougna : comptines illustrées (nengone, drehu, iaai, fagauvea) (ALK-Petit Etë-PIL)	2011 (5)	Qui a mangé ? : comptines illustrées (nengone, drehu, iaai) (ALK-Petit Etë-PIL)
	Propositions d'écriture paicî et xârâcùù (ALK)		Ricardo Poiwi et Dimitri Basjardin, <i>Foha</i> (ALK)
	Wanir Welepan, Recueils de récits en langues nengone et drehu (ALK-Coll. Témoignages)		Propositions d'écriture du nââ kwényi (ALK)
	Michel Aufray, La littérature océanienne. Communiquer, parler et raconter. 1 ^{er} vol. (ALK-CERLOM-INALCO. Coll. Chemin des cultures)		2 Oiseaux terrestres des îles (ouvrage+affiche) (ALK-WMW)
	Le rat, la poule sultane et le poulpe : conte bilingue ajië-français		2010 (1)
	Le panier de poissons : livret bilingue ajië-français	2009 (5)	En parole drehu (BPI-ALK)
2012 (12)	La chanson des poissons : comptines illustrées (nengone, drehu, iaai, fagauvea) (ALK-Petit Etë-PIL)		Les cris de nos silences (Pierre GOPE)
	Cagou : comptines illustrées (nengone, drehu, iaai, fagauvea) (ALK-Petit Etë-PIL)		Dictionnaire drehu-français (Léonard Drilë SAM)
	9 lexiques illustrés : jawe, paicî, ajië, xârâcùù, nââ kwényi, nengone, drehu, iaai et nââ drubea (ALK, plateforme LCNC-CDP-NC)		Propositions d'écriture drehu (ALK)
2008 (2)	Histoire de l'île de Lifou et de ses habitants (Qaeze Lulu)		Espace Oralité
		Méthode d'apprentissage xârâcùù (ALK-CDPNC)	

L'ALK a de plus réalisé et enregistré 640 émissions de radio, diffusées sur NC 1ère. Le documentaire « L'île continent », réalisé en partenariat avec « Emotion capturée » d'Alan Nogues a été diffusé sur NC 1^{re} avant d'être présenté sur des chaînes nationales. Il s'agit là de créer une passerelle entre la nature et la littérature initiatique orale kanak.

Dans la presse écrite, 45 encarts ont été publiés en 19 langues kanak dans le quotidien « Les Nouvelles Calédoniennes » en 2013.

Sur le site de l'ALK, les internautes peuvent découvrir des jeux sur les langues kanak. Des documents téléchargeables et des galeries photos sont également disponibles. Aujourd'hui pas moins de 32 langues et dialectes kanak sont documentés sur le site de l'ALK.

De plus, l'ALK élabore et confectionne des sujets de concours administratifs à la demande du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. En 2013, 104 sujets ont été fournis avec corrigé et barème ●

Proverbe en jawe

Hya thebanem !

L'avenir est devant toi, ne te retourne pas !

Proverbe de Tarou Loulou (Wedja Camoui, ALK 2013).

Proverbe en paicî

'Jè côôinâ i puu upwârâ géé goro pââ pwêê-ê'.

On reconnaît un arbre à ses fruits. (Anna Gonari, ALK 2013).

Un didacticiel en ligne d'initiation au nengone, langue de Maré, Nouvelle-Calédonie

SUZIE BEARUNE, UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, JACQUES VERNAUDON, UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le *pene nengone*, ou simplement *nengone*, est la langue de l'île de Maré aux îles Loyauté en Nouvelle-Calédonie. Elle est la deuxième langue kanak la plus parlée, après le drehu, avec 8 721 locuteurs déclarés de 14 ans et plus, dont 3 544 à Maré et 4 659 dans le Grand Nouméa (ISEE, RGP 2009). Enseignée depuis la maternelle jusqu'au lycée comme matière facultative, elle fait partie, avec le drehu, le *ajië* et le *paicî*, des quatre langues kanak inscrites aux épreuves de langues vivantes optionnelles au baccalauréat depuis 1992. Elle est également enseignée à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) en licence de Langues, littératures et civilisations régionales depuis 1999, et une initiation à cette langue est proposée en licence de Lettres modernes.

Si l'on fait exception des lexiques et des recueils de textes, il n'existait à ce jour aucun manuel publié d'enseignement du nengone. Nous avons donc entrepris de réaliser un didacticiel d'auto-apprentissage en ligne destiné à la fois aux grands débutants et à ceux qui cherchent à se perfectionner. Pour les personnes déjà locutrices, ce support permet de compléter leurs compétences langagières en leur offrant une description grammaticale explicite de la langue. Pour les enseignants (instituteurs, professeurs des écoles ou professeurs dans le secondaire), la description grammaticale du nengone se prolonge par une analyse des spécificités des langues océaniques comparativement à celles du français et d'autres langues du monde. Cet éveil à la diversité des langues océaniques et de leurs structures phonologiques et morphosyntaxiques peut les aider à enseigner le français en contexte plurilingue à des élèves de langues maternelles kanak et océaniques.

La conception des leçons a associé deux locuteurs natifs du nengone, Jean Hmae et Suzie Bearune, par ailleurs enseignants de cette langue à l'université, et un linguiste qui a déjà réalisé des méthodes d'auto-apprentissage en langues océaniques, Jacques Vernaudon.

Les principes généraux qui sous-tendent la conception du didacticiel sont les suivants :

- > Il s'agit d'un outil d'auto-apprentissage qui peut être utilisé par un apprenant solitaire et motivé, ou comme appui complémentaire à un cours collectif avec un enseignant locuteur.
- > Il vise le développement de compétences langagières en compréhension orale (la production orale n'est pas véritablement évaluable sans interaction humaine) et en compréhension et en production écrites, avec comme objectif terminal le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, ce qui correspond à celui d'un utilisateur élémentaire.

- > La langue cible est le nengone, la langue source, le français. La méthode emploie le français pour faciliter l'accès à la compréhension du nengone (glose, traduction), mais elle ménage également des moments de découverte où l'apprenant doit se fier à son intuition.
- > La conception de l'outil repose sur une approche inductive de la grammaire : elle favorise l'écoute et l'observation de nombreux exemples. À partir de questions qui guident sa réflexion, l'apprenant est encouragé à induire lui-même des règles de prononciation ou de grammaire. Les explicitations sont fournies *a posteriori*.
- > La méthode respecte les usages et reflète la variation dialectale et les différents registres du nengone. D'un point de vue typologique, le nengone présente d'ailleurs l'intérêt de déployer au moins quatre registres différents très formalisés, selon le rang et l'âge des personnes auxquelles le locuteur s'adresse.
- > Des exercices d'applications permettent de travailler les quatre habilités (comprendre, parler, lire, écrire) de manière complémentaire.

La réalisation du didacticiel nous a conduit à proposer, en accord avec l'Académie des langues kanak, quelques régulations du code alphabétique du nengone. Nous avons en particulier décidé de noter systématiquement l'opposition entre consonnes occlusives aspirées et non aspirées (ex. **wata** [wata] 'pied' / **wat'a** [wat^ha] 'manquer son but') et l'allongement des voyelles (ex. **ened** [ened] 'asticot' / **ëned** [e:ned] 'bouger').

Nous avons déjà réalisé des outils d'auto-apprentissage en tahitien (Paia, Vernaudon, 1998) et en drehu (Lercari, Sam, Vernaudon, Gowe, 2001) sur support papier et CD. Il s'agissait cette fois d'explorer les potentialités de l'outil informatique et d'en tirer profit pour favoriser l'interaction texte/son et l'itération pour la mise en place d'automatismes. L'implémentation informatique et l'habillage graphique ont été réalisés par Fabien Maubret.

Outre la présentation générale, le didacticiel comprend 24 leçons qui se déploient autour de la trame narrative suivante : Nina, une jeune fille dont les parents sont originaires de Maré, mais qui a grandi à Nouméa, doit réaliser un dossier d'enquête linguistique sur le nengone pour son travail d'étudiante à l'université. Elle projette de se rendre à Maré pour son enquête. N'ayant pas eu l'occasion d'apprendre le nengone dans son milieu familial, elle débute son initiation avec une cousine installée à Nouméa, Maria, une jeune institutrice, puis elle poursuit son apprentissage en se rendant dans l'île, chez son oncle maternel, et en faisant la connaissance de divers personnages dans des situations variées de la vie quotidienne.

« La parole donne vie au pays »

ENTRETIEN AVEC EMMANUEL TJIBAOU, DIRECTEUR DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE KANAK - CENTRE CULTUREL TJIBAOU

Chaque leçon est construite sur un plan équivalent. Les compétences visées sont annoncées en introduction. Puis un dialogue sert de support à la découverte de structures d'énoncés et d'un vocabulaire nouveau. Il est suivi d'explications sur la prononciation et sur la grammaire, prolongées par des commentaires culturels. Des exercices d'application clôturent la leçon.

Pour la réalisation de ce support, l'Université de la Nouvelle-Calédonie a reçu le soutien financier et logistique de l'Académie des langues kanak, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, de l'Institut de Formation des maîtres de la Nouvelle-Calédonie et du Centre de documentation pédagogique de la Nouvelle-Calédonie.

Le didacticiel est désormais accessible en ligne gratuitement à l'adresse suivante :
<http://nengone.univ-nc.nc>

Nous espérons que cette réalisation participera à la valorisation du patrimoine linguistique remarquable de la Nouvelle-Calédonie qui compte 28 langues kanak ●

Emmanuel Tjibaou, vous êtes actuellement le directeur de l'Agence de développement de la culture kanak - Centre culturel Tjibaou. Quelle place est faite aux langues dans les missions qui sont les vôtres ?

Comme stipulé dans les statuts de 1988, qui procèdent de la signature des Accords de Matignon, l'ADCK promeut la culture kanak, notamment à travers la valorisation de son patrimoine - qu'il soit culturel, artisanal, archéologique ou linguistique. Les langues sont donc au cœur de nos missions, du fait qu'elles sont un des instruments privilégiés dans la transmission des traditions orales. Le département *Patrimoine et recherche* s'est attelé depuis 2002 à une entreprise ambitieuse de collecte de données orales en partenariat avec les conseils coutumiers du pays, en particulier des récits claniques. Jusqu'à présent, nous avons pu recueillir des données dans quinze des vingt-huit langues kanak que compte le territoire, et produire un corpus de traditions orales de plus de 2500 pages. Dans chaque cas, nous produisons, outre un rapport d'enquête en langues kanak/français, un corpus lexical de 1500 mots pour les langues non pourvues de graphie. Ce matériau linguistique est travaillé en étroite collaboration avec des chercheurs spécialistes, l'objectif étant aussi de participer à l'élaboration de graphies stabilisées pour ces langues.

L'archivage des données orales passe donc par leur mise à l'écrit ?

Oui, c'est là l'un des points importants de notre démarche, que je décris comme militante. Trop longtemps, les langues kanak ont été dénigrées. Au pire, on les considérait comme des sons inarticulés ; au mieux, on les considérait comme des langues uniquement « orales », ce terme étant évidemment dans ce cas péjoratif, suggérant que le passage à l'écrit était pour elles impossible ou inutile. Le travail scientifique qui les a pris pour objet ces dernières décennies permet à présent de les décrire, et de les écrire de façon rigoureuse. En fait, il ne s'agit pas seulement de changer l'image de ces langues en montrant leur grande complexité. A une période où l'on déplore, dans l'ensemble du monde, la disparition de langues, il est évident que si l'on veut que les langues kanak vivent, il faut les faire vivre - et pour cela, il faut d'abord les rendre visibles. Le passage à l'écrit permet leur transcription, leur codification et, idéalement, leur circulation dans l'espace public d'une manière nouvelle. C'est la raison pour laquelle, au Centre culturel Tjibaou, tous les espaces fonctionnels sont nommés par des termes tirés des différentes langues kanak. Par exemple, l'espace cérémoniel qui a été laissé à la charge des coutumiers de la région Pacifique (Nouvelle-Zélande, Papouasie, Salomon, Vanuatu) est appelé

Références

PAIA, M., VERNAUDON, J., 1998, *Tahitien. la ora na, méthode d'initiation à la langue tahitienne*, Paris, INALCO & BPI Centre Georges Pompidou, 313 p. + supports CD

LERCARI, C., SAM, L., VERNAUDON, J., GOWE, M., 2001, *Langue de Lifou, Oene drehu. Méthode d'initiation, Nouméa*, CDP Nouvelle-Calédonie

6 Jinu, ce qui signifie « l'esprit » en langue jawe de Pouébo. La case consacrée à la vie de Jean-Marie Tjibaou est appelée Malep, ce qui signifie « vie » dans la langue de Belep, le nyelâyu. Le propos qui est le nôtre, c'est de se dire que promouvoir, par la dénomination des différents espaces fonctionnels, des termes en langues kanak, c'est un acte de reconnaissance pour ces langues. Ce patrimoine linguistique est également valorisé par le choix, en langue kanak, d'événementiels ainsi que sur l'ensemble des propositions d'aménagement du site du Centre culturel Tjibaou.

En ce sens, peut-on dire que la démarche patrimoniale n'est pas uniquement tournée vers le passé ?

Absolument. Certaines langues kanak, on le sait, sont en cours de disparition : je pense par exemple au hâvéâ, une langue parlée dans la région de La Foa. Lors de l'insurrection d'Atai en 1878, les villages ont été brûlés par l'armée coloniale, et la communauté gravement touchée. L'héritage de cette histoire, c'est qu'il ne reste actuellement plus que trois personnes qui sont considérées comme locuteurs de cette langue. Les hébergements qui font face au Centre culturel ont été nommés Sofanyi, ce qui signifie « l'endroit où l'on se repose pour prendre des forces ». Il s'agit là d'un choix symbolique pour nous, une façon d'inscrire cette langue presque disparue dans notre quotidien. Une façon aussi de rappeler que les langues kanak ne sont pas que l'affaire des Kanak : elles sont l'affaire de tous les citoyens de Nouvelle-Calédonie. Ainsi, ce que nous cherchons à faire, par le biais de la préservation et de la promotion de ces richesses patrimoniales, ce n'est pas seulement de les garder présentes et reconnues dans l'espace public : il s'agit aussi, plus profondément, d'alimenter la réflexion sur la création contemporaine. Ce sont bien les dynamiques sociétales actuelles qui sont au cœur de la démarche patrimoniale. La parole que nous recueillons dans les langues kanak a vocation à être transposée, reformulée, rendue perceptible sous une forme artistique actuelle – qu'elle soit plastique, chorégraphique, ou encore architecturale.

Vos propos font ici très fortement écho au titre de l'exposition « Kanak, l'art est une parole », qui aura été montrée au musée du Quai Branly, puis au Centre culturel Tjibaou à Nouméa.

Paradoxalement, l'exposition « Kanak, l'art est une parole » nous emmène d'abord à la rencontre de pièces sculptées, images de nos ancêtres qui nous dévisagent en silence. Ce dispositif muséographique est un rappel de la tradition éducative kanak, dans laquelle le silence est premier. Lorsque l'on est jeune, que l'on entre dans la vie, on commence par se taire, pour mieux écouter. Progressivement, on acquiert le droit et la possibilité de poser des questions aux anciens – qui ne répondent pas forcément tout de suite, et qui ne donnent parfois que des fragments de réponse. Pour grandir, il faut entrer dans la dynamique de parole propre à ces échanges – apprendre la patience et les gestes qui les accompagnent. En d'autres termes, la parole elle-même doit se matérialiser dans les gestes échangés et les objets créés. D'ailleurs, en langue fwâi de Hienghène, on dit *do peei do fwâi*, ce qui signifie « tu dis, tu fais ». L'idée que la parole

est geste de création s'appuie elle-même sur la métaphore du « panier à parole », que l'on retrouve dans toutes les langues kanak. Cette représentation symbolique renvoie à l'idée que, pour être conservée, la parole doit être déposée dans un espace clos – par exemple, en drehu sur l'île de Lifou on parle de *trenge ewekë*, « le panier des paroles ». En nemi on parle de *kaan falik*, « les boutures de parole » : ce qu'on a dit lors de la cérémonie coutumière, ce sont des « boutures » que l'on va conserver dans un « panier ». Ces boutures pourront ensuite être replantées, grandir – la parole crée. Les représentations des richesses comptables ou des provisions suivent le même schéma métaphorique : on dit *ngan jila* en pijé, « la maison des richesses » – une expression qui est reprise dans le nom du Centre culturel Tjibaou. Dans ces représentations symboliques, la parole enclose dans un espace ou un objet est la condition de la création de cet espace ou de cet objet. En pije on dit aussi *vi vhalik nyaa pwa motip vi kaemôô*, ce qui signifie « la parole fait vivre le pays » : cette expression désigne l'espace socialisé des hommes, l'espace de la culture, par contraste avec l'espace sauvage. L'espace de la parole est donc celui dans lequel on peut avoir des relations d'échange : la parole donne vie au pays, le pays existe parce que les gens parlent et le font vivre •

Proverbe en drehu

The tune kô, lo jô ne Joea.

Laka kola pane cinajône e cili trôn, nge pine pë hë e Joea.
Kola qaja koi ô thupëtresiji ka hape, pane inine jë la qene
hlapa i ô me qene nôje i ô, qëmekene troa qaja la itre
xa qene hlapa me melène la itre xa qene nôje qa cailo.

Ne soyez pas comme le soleil de Joea.

Il éclaire tout d'abord les alentours de ce lieu (Joea), avant le cœur de celui-ci.

Moralité : Maîtrise d'abord ta langue et ta culture avant celles des autres ! (Taidro Taine, ALK 2013).

Chantons en langues kanak !

STÉPHANIE GENEIX-RABAUULT, ETHNOMUSICOLOGUE

La littérature orale chantée en langues kanak est extrêmement riche en contenus et en variétés. Les catégorisations varient en fonction des langues¹. Dans un premier temps, j'illustrerai mon propos à partir de la langue *xârâcùù* pour en définir rapidement quelques fondements :

- > *Ererea* ou *tapwaaru*² désignent les berceuses, les chants qui ont pour fonction de bercer et d'endormir les petits. C'est un genre qui peut être chanté, rythmé, mais qui peut aussi reposer sur quelques sons chuintés ou susurrés.
- > *Söö* est le terme générique pour signifier l'action de chanter et le chant. On distingue les *xuu söö* « petits chants » et les *söö mwaa* « chants longs ». Ceux qui sont adressés aux enfants évoluent en fonction de leur âge : les formes courtes étant plutôt destinées aux petits, les autres aux plus grands. La fonction du chant est ensuite indiquée : *söö rè pa xûûchi* « chants pour enfants » ou « comptines », *söö rè kwé* « chants de danse », *söö rè xiti* « chants sacrés » ou « chants du dimanche », etc.
- > *Xuu kêrêtepe*, signifie « petites paroles » et désigne des formulettes courtes qui peuvent être chantées ou scandées, dans lesquelles on joue avec les sonorités de la langue (rimes, assonances, etc.) ou on apprend à compter par exemple.
- > *Yaaru* désigne la « devinette » ou « celui qui en raconte ». Ces formulettes rythmées sont systématiquement ponctuées par une interrogation, invitant les petits à chercher la ou les réponse(s) à la question posée.

S'il existe parfois une terminologie spécifique pour distinguer les genres, dans d'autres langues comme le *jawe* par exemple, *kot* désigne indistinctement l'action de « chanter » et le « chant ». Sont ensuite spécifiés :

- > *naye kot* « petit chant » ou « berceuse » : dans ce cas, le critère déterminant la catégorisation est la longueur du texte ;
- > *kot we hyaok* « chant pour enfants » : ici, ce sont les destinataires des chants ;
- > *kot we pila* « chant de danse » : dans ce dernier exemple, c'est sa fonction.

Ce répertoire comprend tout un ensemble d'énoncés, transmis oralement d'une génération à la suivante, qui peuvent être chantés, scandés, rythmés ou récités. Généralement anonyme et transmis d'une génération à la suivante, il est souvent rattaché à un contexte éducatif, ludique et collectif. La forte variabilité est l'une des caractéristiques majeures de ce répertoire : chacun revisite un peu à sa manière, les interprétations. C'est le cas par exemple de ce jeu chanté drehu « Ca hnaca i aji » :

Ca hnaca i aji	Un pas de souris
Lue hnaca i aji	Deux pas de souris
Köni hnaca i aji	Trois pas de souris
Ziziakötre ju i ecelë.	Qui montent ici.

Ca neköi aji	Une petite souris
Lue neköi aji	Deux petites souris
Köni neköi aji	Trois petites souris
Eke neköi aji	Quatre petites souris
Ziziakötre ju ecelë.	Qui montent ici.

Les différentes pièces de ce répertoire peuvent être interprétées par les adultes à l'intention des enfants, par les enfants entre eux, ou indistinctement par les grands et les petits. Elles sont généralement transmises pendant les pratiques de maternage, au cours de leur éducation ou de leur scolarité. Leur contenu permet de développer la conscience phonologique, pour aider l'enfant à percevoir, découper, manipuler les unités sonores du langage comme le phonème et la syllabe. Il permet par ailleurs de poser et/ou de renforcer les bases des premières acquisitions langagières - les structures et les enchaînements linguistiques - et d'enrichir le bagage lexical des petits. On y apprend en chantant les différents sons de la langue, comme ici dans cette chanson enfantine en *xârâcùù*³ :

â, kârâmè	â, les yeux
ââ, mârâkââ	ââ, l'igname
ä, mârâ, äränè	ä, l'oiseau, le tison
î, mîrî	î, l'assiette
ô, nôô	ô, le moustique
ü, ngürü	ü, noir
ê, kêêkêê	ê, la perruche de la chaîne
û, rè nûû mê nûnûû.	û, l'algue et grand-père.

On joue aussi avec les sonorités de la langue, comme dans cette formulette *xârâcùù* :

Ciiwi fè cicôôdè è cîtoa döbwa cixwii mē ciiö cece taa ciiwi rèè, ru cerüa mē cara taa catoa cécöô kwêrê acaa nã curu rè ru.	Aide le martin-pêcheur à s'envoler car le siffleur et le merle noir hésitent à le faire... ils tremblent et n'osent sortir bêtement de peur que le chasseur ne les attache.
--	---

On y apprend aussi à compter⁴ :

Taaxë	Un	Taakûxë mi taa notaa	Six
Peruuxë	Deux	Taakûxë mi peruu notaa	Sept
Petiixë	Trois	Taakûxë mi petiï notaa	Huit
Pëvuuxë	Quatre	Taakûxë mi pëvuu notaa	Neuf
Taakûxë	Cinq	Taa-jie.	Dix.

Sous une intention souvent reconfortante ou divertissante, ce répertoire est le lieu d'expression privilégié qui permet d'entrer en premier lieu en relation avec sa langue maternelle, sa culture et son environnement social. Très largement répandu dans de nombreuses cultures du monde, ce répertoire reflète une part d'universalité combinée à des marqueurs culturels singuliers à chaque micro-espace, à chaque culture et à chaque pays. ●

¹ Merci à Annick Kasovimoin et à Wedja Camoui pour leurs précieux éclairages sur ces points.

² *Ererea* est la terminologie couramment employée à Canala. *Tapwaaru*, pour berceuse, est plutôt celle utilisée du côté de la Crouen, dans la chaîne, signifiant également « rame », « ramer ».

³ Langue parlée dans la région de Canala. Les enfantines en *xârâcùù* sont l'oeuvre d'Annick Kasovimoin (2012).

⁴ Philomène Poarareu et Laure Boehe-Tindao, naa drubea.

Les langues kanak, des langues en danger

JACQUELINE DE LA FONTINELLE, LINGUISTE

Les marronniers parisiens étouffés dans l'asphalte et les gaz d'échappement se hâtent de faire une pauvre dernière floraison, hors saison... En est-il de même des langues menacées d'extinction ?

Les nombreuses langues de Nouvelle-Calédonie (28) sont parlées par des populations minuscules et sont en concurrence avec le français, leur disparition semble inéluctable. Pourtant certaines refleurissent encore !

À l'histoire coloniale avec ses répressions, déplacements de populations, parcage en réserves, est venu s'ajouter, quand la scolarisation a débuté pour les Kanak, l'interdiction de l'usage de la langue maternelle à l'école. Système efficace puisqu'il a tué nos langues locales. Evidemment, seul le français permet l'ascension sociale, l'accès aux carrières bien rémunérées et les familles ont encouragé, jusqu'à une date récente, l'acquisition de la langue dominante à valeur économique. En dépit de l'immense effort fait par certains pour la reconnaissance des langues (enseignement officiel de 4 d'entre elles présentées dans certains bacs et concours locaux), aucun bilinguisme n'a pu s'implanter (le nombre des idiomes étant un frein).

Des langues, non-écrites, parlées depuis l'installation humaine dans cette partie de l'Océanie (environ -3000) nous ne pouvons évidemment rien savoir, (même si les travaux comparatistes proposent des hypothèses séduisantes). Notre connaissance des langues depuis la période historique connue (fin du XIX^es) est uniquement liée à l'intérêt de certains missionnaires pour la vie des païens au milieu desquels ils demeuraient ; l'état des langues est donc très différemment documenté pour cette période. Ces évangélistes ont été parfois les premiers ethnologues et linguistes ! Maurice Leenhardt, envoyé comme pasteur en Nouvelle-Calédonie en 1902, fut l'un de ces 'passeurs' de savoir. Il fit connaître en France l'existence de la culture et de la langue des « indigènes » de Houailou, il fit, avec ceux auxquels il avait appris à écrire leur langue, un recensement des langues en Grande Terre et aux Iles Loyauté et c'est ce document fondateur qui nous permet, aujourd'hui, de constater l'étonnante survie des langues. Ainsi, dans *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, Maurice Leenhardt signalait que le *sirhe*, (une langue du groupe linguistique du Sud) était en voie de disparition. *Aujourd'hui, la langue n'est plus parlée que par 18 indigènes...* Ses enquêtes qui s'étaient sur de nombreuses années sont antérieures à 1930 (même si le volume n'a été publié qu'en 1946, à la fin de la guerre). Or en 1979-1981, Claude Lercari, enseignant chercheur de l'INALCO, a pu rencontrer des locuteurs et a travaillé sur cette langue donnée

pour disparue, recueillant des textes, enrichissant le lexique de Maurice Leenhardt.

Mais ce n'est pas fini ! Cette langue, toujours parlée par une dizaine de gens est encore vivante et fait aujourd'hui l'objet d'enquêtes d'un jeune collecteur de l'ALK. Et, semblable aux marronniers qui proclament la vie en fleurissant, le *sishë* n'a cessé de manifester sa vitalité. La série des consonnes affriquées qui était en voie de disparition au temps de Maurice Leenhardt (comme en *ajië*, la langue voisine) a perdu l'articulation *rh* au profit d'une spirante notée *sh* ; ce changement amenant un remaniement de la série, pour ne prendre que cet exemple.

Toute langue vivante est incessamment le terrain de 'révolutions', de tentatives de changements, tant pour la forme (points d'articulations, phonèmes, « règles »...) que pour le sens qui évolue avec la société. Les langues « normées » enseignées et parlées par un grand nombre de locuteurs, comme ces « petites langues » orales, sans valeur économique, subissent les mêmes tensions : préserver l'outil de communication qui fonctionne et a une forte valeur affective et céder au charme de la nouveauté, de l'exotisme. ... se démarquer du lot, investir de nouveaux symboles, de nouvelles images... La norme, l'habitude freinent ces évolutions sans pouvoir les empêcher complètement. Le *sishë* pourra-t-il encore participer à ce jeu ? Cela dépendra des enfants de nos actuels locuteurs, qui, malheureusement ne semblent pas, comme ce fut le cas de leurs pères, se passionner pour la langue de leurs ancêtres... Le désintérêt d'une génération signe la disparition d'une langue. Celle-ci annoncée pour le *sishë* depuis un siècle pourra-t-elle être encore repoussée ? ●

Références

LERCARI, CLAUDE, 1994, *Textes Sishëë (Nouvelle-Calédonie)* ; esquisse phonologique, lexique, Paris, Inalco. Cahier de Recherches Austronésiennes n° 2.

Aire : Jadis Nessadiou, près de Bourail. « Aujourd'hui la langue n'est plus parlée que par 18 indigènes très évolués et vivant en majorité en groupe familial au village de Goaro. »

LEENHARDT, M., 1946, *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, p. 38.

La Nouvelle-Calédonie et le statut des langues kanak : quelques repères historiques

CLAIRE MOYSE-FAURIE (CNRS - LACITO)

Une histoire coloniale et politique complexe

Ce sont les Britanniques qui débarquèrent les premiers en Nouvelle-Calédonie, le 4 septembre 1774, lors du second voyage de James Cook, sur la côte est de la Grande Terre, dans la région de Balade. Puis ce fut le tour de Jean-François de Galaup, comte de Lapérouse qui mouilla sur la côte ouest en 1788. Jusqu'en 1840, les contacts furent peu nombreux ; ils s'intensifièrent ensuite, pour des objectifs commerciaux entraînant des déportations (Blackbirding) de Kanak et d'autres Mélanésiens (Vanuatu, îles Salomon) pour aller travailler à Fidji et en Australie dans des plantations coloniales de canne à sucre, et ce jusqu'au début du XXe siècle.

Parallèlement, les missionnaires de la London Missionary Society et la Congrégation des Maristes arrivent vers 1840. Puis, c'est la prise de possession par l'amiral Febvrier Despointes le 24 Septembre 1853, la Nouvelle-Calédonie devient une colonie pénale et entre 1860 et 1897, plus de 22 000 condamnés de droit commun et prisonniers politiques furent déportés. Seuls les communards retournèrent en France, la plupart des autres condamnés se virent offrir des terres. Après la découverte de minerai de nickel en 1864 et la création de la Société Le Nickel en 1876, des travailleurs étrangers vinrent s'installer pour travailler dans les mines.

Les Kanak, par contre, furent exclus du développement économique, chassés de leurs terres et cantonnés dans des réserves. Avec l'introduction de maladies inexistantes auparavant en Calédonie, nombre de Kanak succombèrent : estimés à plus de 100 000 en

1878, ils n'étaient plus que 27 100 en 1921 (cf. Sand et al 2007). Plusieurs révoltes kanak (1878, 1917) furent sévèrement réprimées.

En mars 1942, la Calédonie devient une base importante pour les Alliés. Les troupes américaines comptèrent jusqu'à 50 000 hommes, doublant la population. En 1946 la Calédonie devint un Territoire d'Outre-mer. Il faudra attendre 1953 pour que le statut de citoyen français soit donné à tous les Calédoniens. Avec le boom du nickel des années 1969-72, de nouveaux migrants, principalement en provenance de Wallis et Futuna et de France, vinrent s'installer en Nouvelle-Calédonie et depuis lors, les Kanak sont devenus minoritaires sur leur propre sol.

Sur le plan politique, toute une série de statuts furent élaborés, n'empêchant pas une période de troubles importants, les "événements" des années 1980 avec, en 1985, le boycott des élections. Les Accords de Matignon (juin 1988) puis l'Accord de Nouméa (5 mai 1998) rétablirent la paix civile et ouvrirent une période de transfert des compétences, principalement dans le domaine de l'éducation, et d'une plus grande reconnaissance de l'identité et de la culture kanak.

Depuis 1986, la Nouvelle-Calédonie est inscrite à l'ONU sur la liste des pays encore colonisés. Selon l'Accord de Nouméa, un référendum sur l'indépendance doit avoir lieu entre 2014 et 2018 ●

Proverbe en neku

Vé rha mé karé nyâ mwârè dé i mégë a' pwâmwâgnyâ
mégë nyâ. Bôröwi

Il faut arrêter de courir après la langue des autres et apprendre à parler sa propre langue. (Prosper Poedi, ALK 2013).

Proverbe en naa drubea

Taa diikwîrî pa kagwee taa goo. Na nyi te tûü-re tûü jii
me peawe co pwë ko-re ni; nangara nyi bee tûü-tre-re me
nyi bee kââ-re. Kwie me ne tririi-re mii-ni me wâ-ni mwa
ne yobwa-re to kû tra.

Un enfant est comme un arbre exposé au soleil : sans eau pour l'arroser, il ne poussera pas bien. Le vent viendra secouer ses feuilles, ses fruits sécheront et tomberont. (Laure Boehe-Tindao, ALK 2013).

La richesse, la variété et la complexité des langues kanak ont frappé les premiers voyageurs européens, dérouterés pas les sons étranges qu'ils entendaient, puis les missionnaires (Maurice Leenhardt arriva en 1902) et les linguistes qui y ont été confrontés. La situation linguistique précoloniale qui prévalait était celle d'un large plurilinguisme égalitaire (Haudricourt 1961), mais elle fut progressivement malmenée par des politiques instaurant un enseignement uniquement monolingue et pénalisant la pratique des langues vernaculaires dans tout l'espace politique, administratif et scolaire.

En Nouvelle-Calédonie, l'administration coloniale française, avec ses traditions centralisatrices, a essayé par tous les moyens de réduire cette prolifération linguistique qui lui paraissait un handicap, voire un danger, pour la bonne administration de la population autochtone. Ainsi, l'usage des langues vernaculaires fut interdit, par décret du gouverneur Guillain, en 1863, donc dix ans seulement après l'annexion. Les langues vernaculaires furent interdites jusque dans les cours de récréation des écoles et dans l'espace public jusqu'en 1970. Parallèlement à la colonisation politique, l'évangélisation a contribué à fragiliser l'équilibre existant entre ces différentes langues, qui étaient jusqu'alors sur un pied d'égalité, quel que soit le nombre de leurs locuteurs. Certaines d'entre elles ont en effet été favorisées au détriment des autres, établissant ainsi une hiérarchie entre langues reconnues et prises en compte dans la traduction d'écrits religieux d'une part, (*drehu*, *nengone* et *iaai* pour les langues des Loyauté, *ajjië* sur la Grande Terre), et langues totalement ignorées, et infériorisées de fait, d'autre part.

Parallèlement, l'instauration en milieu kanak du système scolaire métropolitain entièrement francophone a très vite abouti à la dévalorisation et à la négation des langues locales. D'autres considérations déjà mentionnées, telles la forte dépopulation, le déplacement et le cantonnement de nombreux Kanak suite aux insurrections successives, ont sans doute accéléré la minorisation ou l'extinction de certaines langues. Trois langues (le *waamwang*, l'*arhö* et le *sichë*) ont totalement disparu ou ne sont plus connues que par une poignée de locuteurs, d'autres ne sont plus parlées que par quelques dizaines de locuteurs. Il faut attendre les années 1970 pour que quelques ouvertures apparaissent en faveur de la diversité linguistique : une section « langues vernaculaires » est créée au Centre territorial de recherche et de documentation pédagogique (CTRDP), parallèlement à la mise en place de l'Institut mélanésien, chargé d'élaborer des documents pédagogiques dans quelques langues kanak afin de permettre leur enseignement au collège.

En 1985, suite au boycott des élections territoriales qui marquent le début de la période d'instabilité politique, des Écoles Populaires Kanak (les EPK) ont été mises en place dans plusieurs régions kanak. Ces écoles, nées d'une décision politique, à la suite du congrès fondateur du Front national de libération kanak et socialiste (FLNKS), avaient pour arrière-plan (i) le refus des écoles « coloniales », perçues comme acculturantes, et du système élitiste qu'elles sous-tendent ; (ii) la volonté de mettre en valeur l'identité et la culture kanak, à travers un enseignement « en langue » et (iii) la réappropriation de la maîtrise de l'éducation des enfants. En 1991, les Provinces, nouvelles entités administratives, conçoivent plusieurs plans ayant pour objectif une meilleure prise en compte

de l'identité culturelle des enfants, et instaurent quelques heures hebdomadaires d'enseignement pendant lesquelles les langues vernaculaires peuvent être utilisées. En 1992, la loi Deixonne s'applique en Calédonie, et 4 langues kanak (*drehu*, *nengone*, *ajjië* et *paicî*) peuvent être choisies en option au baccalauréat. Les autres langues ne bénéficient encore que de quelques initiatives isolées ●

Références

- HAUDRICOURT, ANDRÉ-GEORGES, 1961, Richesse en phonèmes et richesse en locuteurs, *L'Homme*, tome 1, n°1, 5-10.
- RIVIERRE, JEAN-CLAUDE, 1985, La colonisation et les langues, *Les temps modernes* 464, 1688-1717.
- SAND, CHRISTOPHE, BOLE, JACQUES ET OJETCHO, ANDRÉ, 2007, What Were the Real Numbers? The Question of Pre-Contact Population Densities in New Caledonia. In Kirch Patrick V. and Rallu Jean-Louis (eds), *The Growth and Collapse of Pacific Island Societies. Archaeological and Demographic Perspectives*, University of Hawaii Press, 306-325.

Comment expliquer la variété et la complexité des langues kanak ?

La diversification constatée témoigne avant tout de l'ancienneté du peuplement néo-calédonien. La société kanak est de type segmentaire, fragmentée en de multiples chefferies ayant leur organisation politique particulière ; ces chefferies ont des contacts entre elles mais elles sont aussi surtout soucieuses d'affirmer leurs différences. Chaque groupe a sa langue qui constitue une part essentielle de son individualité, de son identité. On n'a aucune raison de chercher à imiter le voisin mais on tend plutôt à accentuer les différences pour s'en démarquer. Aucune langue n'était plus prestigieuse qu'une autre : avant la colonisation, il n'y avait ni langue dominante, ni pôle social prédominant.

Ce n'est donc pas à cause d'un isolement supposé dans chaque vallée que les langues kanak se sont différenciées. Au contraire, les textes de tradition orale mettent en évidence que les échanges entre groupes ont toujours été intenses ; il y a toujours eu des jeux politiques d'alliance, des intermariages, des ruptures aussi avec un groupe qui se scinde et une partie du groupe qui part s'établir ailleurs à la suite d'un conflit et dont la langue, commune au départ, va évoluer séparément. Les femmes mariées à l'extérieur de leur groupe qui vont vivre dans la famille de l'époux (la résidence étant virilocale) favorisent aussi le développement du plurilinguisme car elles continuent souvent à parler leur langue maternelle avec leurs enfants. Ainsi, c'est plutôt ce brassage linguistique qui explique l'accélération du processus de diversification des langues kanak au cours de leur histoire.

Enfin, l'absence de norme bien établie pour la plupart d'entre elles, et un nombre relativement peu élevé de locuteurs pour la plupart des langues kanak, explique sans doute aussi en partie la rapidité du changement ●

1848	Le Père Goujon à l'île des Pins : élaboration d'un dictionnaire et traduction de textes religieux utilisés pour apprendre à lire et à écrire en kwényi et en français dans les écoles qu'il avait fondées.		
1859	Le gouverneur Saisset ordonne la traduction "dans les 14 dialectes calédoniens" [sic] d'une proclamation d'amnistie en faveur d'insurgés [...]; la traduction ne fut effectuée qu'en 3 langues, grâce au bon vouloir de quelques Pères maristes.	1991	Les Provinces, nouvelles entités administratives, conçoivent plusieurs plans ayant pour objectifs une meilleure prise en compte de l'identité culturelle des enfants : - le plan Enseignement intégré des langues maternelles (EILM), effectif à partir de 1992 dans toutes les écoles privées et publiques de la Province des Iles. - l'opération PHAX (Paicî, Hoot ma whaap, Ajië et Xârâcùù) de la province Nord (5 heures hebdomadaires d'enseignement pendant lesquelles les langues vernaculaires peuvent être utilisées).
1863	Décret du gouverneur Guillain interdisant l'usage des langues vernaculaires à l'école (l'usage écrit des langues kanak en dehors du domaine religieux fut sévèrement réprimé jusqu'en 1970).	1992	La loi Deixonne est étendue au territoire (4 langues kanak en option au baccalauréat).
1878	9 écoles catholiques dispensent une instruction élémentaire et des cours de français ; l'instruction religieuse en langue vernaculaire continue.	1998	L'Accord de Nouméa : "Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue [...]. Une recherche scientifique et un enseignement universitaire sur les langues kanak doivent être organisés [...] un effort important sera fait sur la formation des formateurs".
Fin du 19^e siècle	Parution à Londres de la Bible en drehu, nengone et iaai.	1999	Création du Deug "Langues et culture régionales" à l'université de Nouvelle-Calédonie et en 2001, création de la licence "Langues et culture régionales".
1902	Arrivée du pasteur Maurice Leenhardt.		
À partir de 1910	Deux périodiques religieux assurent "le rayonnement des langues loyaltiennes (le drehu surtout) et de l'ajië sur la Grande Terre".	7 mai 1999	Signature par l'État français de la Charte européenne des langues régionales ; reconnaissance de 75 "langues de France", parmi lesquelles les 28 langues kanak. Expérimentation d'enseignement des langues et de la culture kanak à l'école pré-élémentaire de Nouvelle-Calédonie, sous la direction de l'Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle-Calédonie et du laboratoire Transcultures de l'Université de Nouvelle-Calédonie. Cette expérimentation a d'abord concerné 10 écoles et 4 langues kanak (drehu, nengone, ajië et xârâcùù).
1921	Arrêté interdisant l'utilisation des langues kanak en dehors du domaine religieux et les publications "en langue indigène".		
Années 1970	Publications à Nouméa des livrets de la collection Eveil, à l'initiative du Bureau Psychopédagogique de l'Enseignement catholique.	27 juillet 2006	Arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie portant ouverture d'un concours externe spécial pour le recrutement de 12 professeurs des écoles du cadre territorial pour l'enseignement des langues drehu, nengone, paicî, ajië, nyelâyu, iaai et xârâcùù.
1975	Festival artistique Melanesia 2000 (mythe Kanaké comme symbole de tous les Kanak).	17 janvier 2007	Académie des langues kanak, établissement public du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie né de l'Accord de Nouméa. Elle a pour missions de "fixer les règles d'usage et de concourir à la promotion et au développement de l'ensemble des langues et dialectes kanak".
1979	Création de l'Institut mélanésien, suivie de la création du bureau des langues vernaculaires dépendant du vice-rectorat, chargé d'élaborer des documents pédagogiques dans quelques langues kanak afin de permettre leur enseignement au collège.		
1985	Boycott des élections territoriales, ouverture des Écoles populaires kanak (les EPK).		
1986	La Région Nord organise des stages linguistiques, animés par deux chercheurs du CNRS, destinés à former des locuteurs comme intervenants dans les écoles.		

Entretien avec Alban Bensa

ANTHROPOLOGUE, DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'EHESS – ECOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Comment la diversité linguistique de la Nouvelle-Calédonie s'est-elle maintenue jusqu'à nos jours ?

À son arrivée, au tout début du 20^{ème} siècle, le pasteur Maurice Leenhardt relève que plus d'une trentaine de langues sont parlées en Nouvelle-Calédonie. Actuellement, on en compte officiellement 28 : elles ne sont évidemment pas toutes parlées et transmises de la même manière. Certaines sont en voie de disparition, notamment en raison de l'attraction exercée par les zones urbaines – qui sont comme partout ailleurs des zones où l'on tend à adopter une langue véhiculaire commune. Toutefois les populations kanak ont maintenu, volontairement, une diversité linguistique exceptionnelle. Du point de vue anthropologique, le processus de différenciation, qui vise au maintien de la singularité de l'individu (ses noms, titres, positions dans la parenté, etc.) apparaît comme central dans le monde kanak. La langue que vous parlez, et l'accent avec lequel vous la parlez, sont des signes évidents de l'identité dont vous êtes le porteur aux yeux des autres. J'ai rencontré un chef à Hienghène, qui continuait à parler sa propre langue au quotidien, alors qu'elle n'était pas la langue majoritaire de la tribu. Les gens le comprenaient, lui parlaient dans leur langue – et lui répondait dans la sienne. J'ai également assisté à des cérémonies dans lesquelles on utilisait jusqu'à sept langues différentes ! Le recours aux traducteurs est fréquent et fait partie de ce qui est perçu comme normal au quotidien. On est donc dans une société très consciente de son multilinguisme, et qui en organise explicitement le fonctionnement et le maintien.

Ces pratiques multilingues sont-elles libres de toute contrainte ? Peut-on choisir de parler la langue que l'on veut quand on le veut, si l'on en connaît plusieurs ?

Comme je le suggérais avec les exemples précédents, les individus sont le plus souvent monolingues dans leur vie sociale – d'où le recours aux traducteurs – mais ils peuvent être plurilingues en privé. Ce que vous affichez publiquement, c'est votre origine géographique, votre identité régionale et territoriale en quelque sorte. Ce n'est donc pas parce qu'un homme connaît la langue de sa femme qu'il va la parler en public, il privilégiera la sienne – en revanche, il pourra alterner les langues dans les échanges familiaux. D'une façon générale, qu'elles soient publiques ou privées, les pratiques linguistiques kanak frappent par la conscience métalinguistique aigüe qu'elles mettent en œuvre. Très souvent en effet, les locuteurs commentent leur discours, le choix de tel ou tel mot : « c'est un mot du Sud », « c'est un mot de Canala »... Dans le travail de traduction de textes poétiques, que j'ai mené notamment avec Jean-Claude Rivierre, cette posture « méta- » était permanente chez mes interlocuteurs, et montrait l'étendue de leur savoir sur les langues

et les genres narratifs en présence sur le territoire. De même, dans les échanges les plus informels, gare à votre prononciation et à vos choix de vocabulaire : ce que vous dites fera l'objet de commentaires interprétatifs plus ou moins flatteurs – l'idée de « mot juste » est particulièrement prisée. Les pratiques langagières kanak sont donc, comme ailleurs, réglées par des normes sociales dont on ne s'écarte pas sans conséquence.

Quelle place les langues kanak ont-elles occupé dans l'histoire coloniale ?

Dans l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie, il est évident que ces langues ont servi de refuge pour résister : quand les colons ne peuvent pas vous comprendre, votre langue devient le moyen de maintenir un entre-soi. Mais les langues kanak ont également été un moyen formidable d'engranger la mémoire, à travers les savoirs et la poésie. Il faut garder à l'esprit que la littéracie en langues kanak est ancienne : dès la fin du 19^{ème} siècle, quand les Kanak écrivent, ils écrivent dans leurs langues. Leenhardt a de ce point de vue joué un rôle capital – bien sûr il avait pour objectif l'évangélisation, il partait donc des problèmes de traduction de la Bible. Mais, comme la plupart des pasteurs protestants, il avait le souci de travailler dans les langues locales. Leenhardt a ainsi produit une correspondance extrêmement volumineuse avec les Kanak qui travaillaient avec lui aux traductions bibliques, entièrement en *ajjĕ* – ils écrivaient en *ajjĕ* comme on aurait écrit en latin au Moyen-Âge. Ainsi, parmi les Kanak nés au début du siècle, se trouvaient de grands lettrés qui savaient aussi bien lire et écrire leur langue que le français, le grec et le latin. L'écriture des langues kanak n'a jamais eu droit de cité dans la scolarisation sauf à une date récente, et la pratique s'en est perdue peu à peu alors que pendant longtemps les Kanak étaient les principaux lecteurs et scripteurs de Nouvelle-Calédonie. Lorsque je suis arrivé sur le territoire dans les années 1970, j'ai accompagné des Kanak chez des fermiers « Caldoches » : les premiers savaient lire et venaient aider les seconds à déchiffrer leur courrier, écrit en français... Actuellement, on assiste à un ralentissement de la transmission des langues kanak – on parle français même dans des familles indépendantistes. Cette cassure s'explique notamment par le fait que les plus jeunes quittent la maison pour l'internat, vivent plus volontiers en milieu urbain. En parallèle, les langues kanak deviennent des objets de patrimoine : on redécouvre des comptines, des récits qui étaient en circulation jusqu'à la seconde moitié du 20^{ème} siècle, mais qui ne sont plus forcément transmis par les familles parce que rendus inutiles dans les problématiques économiques et sociales d'aujourd'hui. Des savoirs il y a quelques décennies encore actifs deviennent souvent maintenant des sortes d'objets muséographiques décontextualisés.

Le français reste en effet seule langue officielle, même si l'Accord de Nouméa a ouvert la voie à un enseignement en langues kanak. Quelle place les langues kanak trouvent-elles dans le contexte politique actuel ?

Dans le mouvement nationaliste kanak, c'est seulement après 1984 que les langues ont acquis le statut de patrimoine politique. Le discours a été : « Vous nous avez méprisés, et vous avez aussi méprisé nos langues. ». C'est à ce moment-là qu'émerge la question de l'enseignement des langues à l'école, et cela pose des difficultés considérables, parce que l'on modifie le mode de transmission, de la transmission familiale à la transmission par l'institution scolaire. Le recours aux linguistes s'impose alors, mais cela ne va pas de soi, de transposer du savoir scientifique sur les langues pour créer du matériel pédagogique. De mon point de vue, on assiste à un paradoxe : à mesure que l'état réel de la transmission s'avère en baisse, l'importance donnée à la langue comme marqueur identitaire dans les débats publics augmente. Cette politisation des langues kanak doit être interrogée du point de vue des sciences sociales, pour deux raisons : d'abord, parce que ce phénomène a été observé dans d'autres contextes postcoloniaux, par exemple en Algérie ; ensuite, parce que l'enseignement des langues locales est présenté comme la solution à l'échec scolaire. De mon point de vue, le poids réel du facteur linguistique dans ce contexte reste à évaluer : l'adhésion des parents au projet éducatif porté par l'institution scolaire française me semble être une question politique cruciale, qui ne doit pas être occultée par un débat autour de langues que l'on instrumentalise pour l'occasion •

Proverbe en xârâcùù

Voici deux expressions souvent employées par les vieux pour décrire la présence éphémère de l'argent :

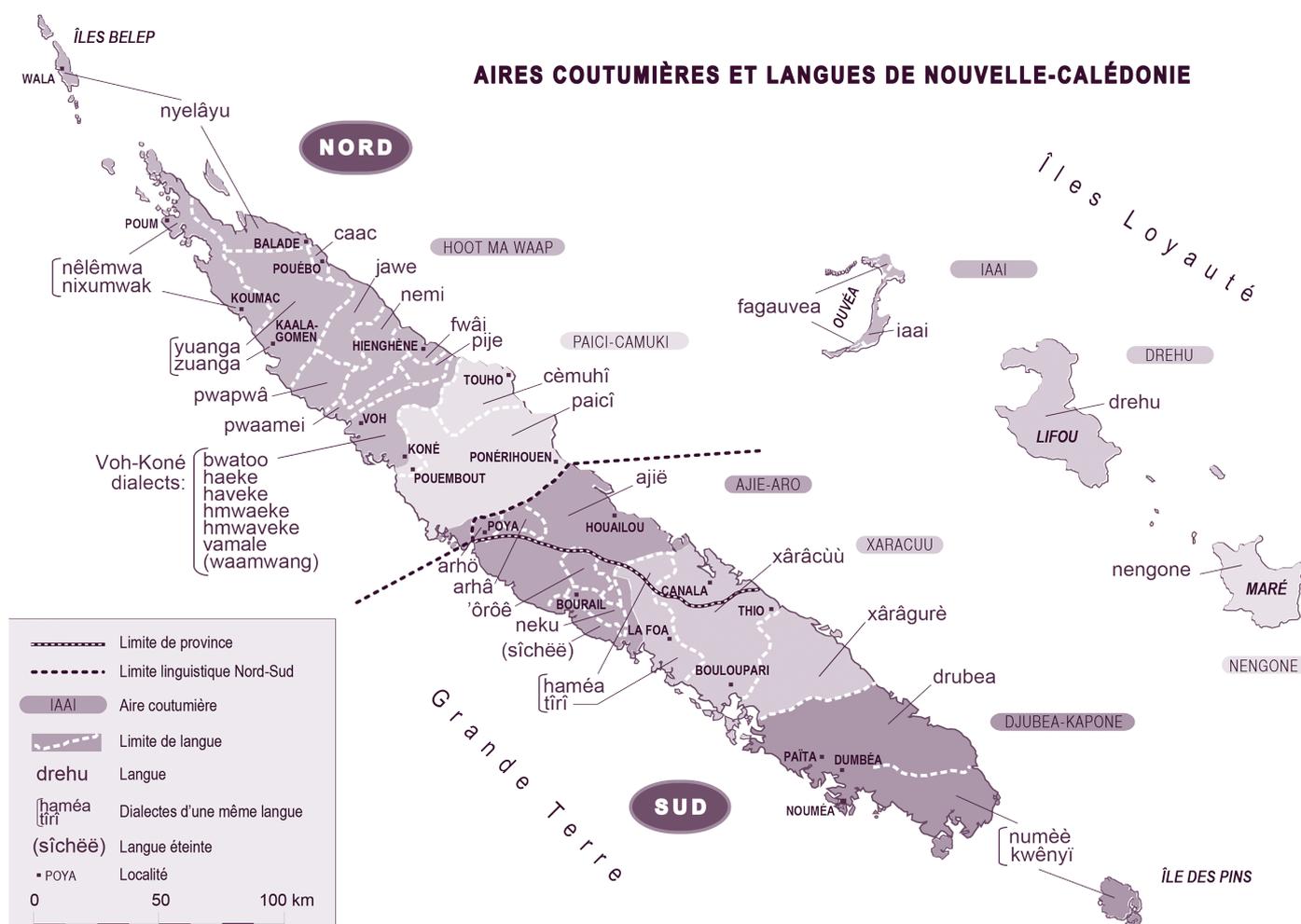
Mwânêê nâ è ùdùmää kö nâ axwè. È xwîda nêmwâ nâ arè wâ siè.

L'argent c'est comme les nuages dans le ciel, il y en a beaucoup aujourd'hui, demain il n'y en aura plus.

È toa nêmwâ è xwêsé, arè nî chupisii pûrê-jumwââ.

Il arrive aujourd'hui, il y en a beaucoup, demain nous irons à la quête des fleurs de laiteron.

Comparé aux nuages, dont l'abondance peut aussitôt devenir insaisissable, telles les légères fleurs de laiteron balayées par le vent, l'argent (ou le fait de posséder de l'argent) est ici perçu comme un état de bien-être passager où l'économie - et plus précisément l'entassement de l'argent - ne trouve pas sa place. Il est plutôt en mouvement perpétuel : 'lorsqu'il (argent) arrive, il repart aussitôt'.



Les Sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie, la guerre kanak de 1917

À PARAÎTRE EN 2014, TOULOUSE, ANACHARSIS

Les enquêtes de terrain menées à partir des années 1960 ont permis d'enregistrer des œuvres orales consacrées à la Guerre de 1917. De très haute qualité, ces créations appartiennent souvent au genre du *ténô*, poème en vers de huit pieds porteur d'une information historique, comme celui-ci de 606 vers dont livrons ici la strophe finale.

La création de ce *ténô* est attribuée par son récitant, Dui Michel Mêrêatü (né en 1903) à un homme de la Réserve de Nétchaot, Cau Pwënyî Mêrêatü, frère de son père, le bien connu Bwëe Atëa Mêrêatü dit « Sergent », chef de Pamalé tué en juillet 1917. Comme le rappelle Joseph Apégu Goromido le maire actuel de Koné, originaire de Nétchaot, Cau Pwënyî Mêrêatü, qui n'aurait pas participé à la Guerre de 1917, fut aussi l'auteur de plusieurs autres *ténô* ou chants entonnés lors des pilous et que connaissait bien Dui Michel. Ce dernier a expliqué à Jean-Claude Rivierre que son oncle paternel lui avait transmis ses œuvres poétiques en lui faisant chanter les vers deux à deux sur le mode d'une sorte de litanie. Dui Michel Mêrêatü s'est imposé, au cours de nos enquêtes de terrain des années 1973, 1975 et 1977 comme un récitant exceptionnel. Nous lui devons l'enregistrement par Jean-Claude Rivierre de plusieurs *ténô* dont celui-ci dont nous donnons un extrait ci-après.

Celui que l'on appelait, dans toute la région de Koné, « le vieux Michel » avait quatorze ans en 1917 et les archives montrent qu'il n'était pas alors inconnu des autorités coloniales. Toujours présenté comme le « fils du chef de Pamalé », il ne peut être considéré comme un simple spectateur des événements. Avec ses compagnons il fut transporté à partir du 27 janvier 1918 par bateau, sur l'Emu, de Touho à Nouméa, jusqu'à l'ilot Freycinet où étaient détenus les hommes les plus jeunes (14-16 ans). Il semble que Dui ait assisté au procès d'assise des combattants insurgés de 1917 mais il ne figure pas parmi les soixante-dix-huit accusés. Après sept mois de « rétention » à Nouméa, il obtiendra en mai 1919 l'autorisation de retourner chez lui, l'instruction considérant qu'il « n'a rien fait ».

Dui Michel Mêrêatü qui, âgé de soixante-dix ans en 1973, récitait à l'envi des centaines de vers sur la Guerre de 1917, avait donc été directement impliqué dans le conflit sans qu'il fasse pourtant jamais à notre intention allusion à cet engagement personnel et sans qu'il livre non plus de récit en prose des tragiques événements qu'il avait vécus. Le « vieux Michel » s'en est tenu à des évocations de l'affaire, telles qu'elles avaient été formalisées par le frère de son père, Cau Pwënyî Mêrêatü, dans des *ténô*. Il est possible que notre talentueux récitant ait privilégié ce mode d'expression parce qu'il perpétuait ainsi la façon alors la mieux admise de rapporter publiquement des faits. Il souhaitait aussi par-là semble-t-il préserver une parole allusive ne risquant de blesser quiconque. Le très grand intérêt de cette mémoire versifiée tient à la possibilité qu'offrent les archives de la contextualiser, en l'occurrence de renvoyer le *ténô* au parcours du récitant lui-même durant la Guerre de 1917. Remarqué par Leenhardt, signalé comme agent de liaison entre les belligérants, puis choisi par le frère de son père comme compagnon de poésie pour apprendre

et transmettre le savoir sur 1917 mis en *ténô* et enfin interlocuteur spontané et chaleureux de chercheurs en quête de traditions orales en langue vernaculaire, Dui Michel Mêrêatü nous apparaît aujourd'hui comme une sorte d'idéal type de ces lettrés kanak engagés à la fois dans l'action, la réflexion et l'art oratoire ou littéraire. Avec ce guerrier-poète nous accédons à un témoin direct de la Guerre de 1917. Ce *ténô* nous place en effet au plus près des hommes qui s'engagèrent dans la protestation militaire contre l'administration coloniale puisque Bwëe Atëa Sergent Mêrêatü, le frère de l'auteur de la poésie, fut un acteur important du conflit et n'est autre aussi que le père du récitant. Mais cette implication du créateur du *ténô* et aussi de son narrateur dans la Guerre de 1917 ne réduit pas la focale au point de vue de leur seul clan Mêrêatü. Le *ténô* s'attache à décrire de nombreuses actions concernant d'autres clans et lignages engagés dans les combats et vivant ensemble l'épreuve de l'échec, de la prison et pour certains de la mort. A cette hauteur de jugement est associée une méditation finale pleine de regrets. L'espoir de contrecarrer la logique d'exclusion dont les Kanak faisaient les frais a exalté une partie de leur jeunesse d'alors mais a ensuite sombré dans une amère désillusion. Et le désappointement fut d'autant plus fort que la population kanak escomptait bien en échange de son travail pour le pays, de son engagement pour aider la France en guerre en Europe et de l'acceptation, bon an mal an, de la fêrûle chrétienne, accéder aux avantages, essentiellement techniques et matériels, de la modernité. Mais l'aveuglement de la colonie devait en décider autrement et maintenir encore durant trente années l'inique code de l'Indigénat.

Ce *ténô* a été enregistré une première fois par Jean-Claude Rivierre dans la région de Koné, à Atëu, en septembre 1973 auprès donc de Dui Michel Mêrêatü alors âgé de soixante-dix ans. Dit en *paicî* d'une traite sans préliminaires particuliers, ce récit poétisé et versifié de la Guerre de 1917 n'a pas été dit par d'autres orateurs mais celui que tout le monde appelait alors en français « le vieux Michel » le livrait volontiers à qui voulait bien l'entendre. La parole transcrite ici constitue une pièce maîtresse des performances orales relatives à 1917 et répertoriées sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie. Ce *ténô* embrasse toute la Guerre de 1917, depuis son explosion jusqu'à son échec final. Le conflit éclate à la confluence du recrutement de « volontaires » kanak et calédoniens pour la Grande Guerre et de l'exaspération suscitée par la politique coloniale française. Il se déploie à travers des alliances de guerre entre de nombreux lignages des deux côtes, des revirements, des combats, des replis et finalement une répression qui tout à la fois pourchasse les Kanak et les divise. La Guerre de 1917 prend fin avec l'emprisonnement et le jugement de nombreux guerriers et aussi avec la victoire des courtiers de la religion catholique ou protestante dans des lieux où leur influence était jusque-là encore faible. L'auteur du *ténô* puise dans sa propre expérience et, semble-t-il aussi, dans celle du récitant Dui Michel Mêrêatü qui, comme nous le savons désormais, fut, bien qu'adolescent à l'époque, entièrement impliqué dans ces événements ●

Nous avons saisi pour l'édition de ce *ténô* la transcription manuscrite réalisée par Jean-Claude Rivierre avec la collaboration de Dui Matayo Wetta à Nāwéta (Naouta, Ponérihouen) en novembre 1973 à partir d'un enregistrement sur magnétophone. Les notations phonétiques retenues et, pour une large part les éléments de traduction retenus ici, sont ceux de J.-C. Rivierre vérifiés ensuite à l'aide du dictionnaire *Paicî-Français* publié dix ans plus tard (J.-C. Rivierre, 1983). Quand certains mots du *ténô* n'y figuraient pas, nous nous sommes fiés à la seule transcription manuscrite, en nous aidant de la traduction et des commentaires de Dui M. Wetta notés pendant la transcription à Nāwéta.

Pourquoi sommes-nous dans cet état ?

Ténô composé par Cau Pwënyî Mêrêatü et dit en 1973 par Dui Michel Mêrêatü

Extrait

(dernière strophe)

*La fin du *ténô* prend une tonalité tragique. Le poète songe à ceux des siens qui sont tombés pour la juste cause de 1917 et retrouve les accents de Heinrich Heine dans la Lorelei : « Je ne sais pas ce que cela peut bien vouloir dire / Que je sois aussi triste / ... ». Il se montre surpris par le surgissement d'une émotion qui le rapproche d'un coup des disparus de sa parentèle.*

Cette dernière strophe mêle à une brève évocation de la paix revenue le sentiment d'apocalypse qui submerge les guerriers vaincus. La défaite est perçue comme un bouleversement du paysage lui-même, un cataclysme naturel qui emporte tous les espoirs que portèrent haut et fort les insurgés de 1917 durant plusieurs années.

â go nābwé nââ-ê
 bwaa pwāādē-rē pomē
 cinā po pi-kîrî-tōō
 kîrî po pi duu-tōō
 po pi-ta-u â nūmō-ô
 nā go i wiā pa caa
 kîrî wiā pa jii-o
 i wiā pa ao-kōō
 ûnā duu ê tōōtù
 ci kārā wé ê parui
 puu ā kaatēdaa
 cōōu wā mā nāpō
 cingā nū mā waapwii
 udērū wā mā pēō
 tōō wā mā mōtōgégé
 cingā tuu mā upwârâ
 ûnā pā-gōtū â dērē
 pwō-ba-ti cingā â dēēpē
 pā-gōtū â dērē awē
 pwō-tēū â-nā poa
 nā tō-pitiri â nêê
 tōpwōri-é aērē
 mā-bōaa gōrō-puu
 ci-ciō â éépētâ
 ci-tēbwi â iri-jaa
 pwūtūda ti â nā-puu
 tūti ti â gōrō jèpé
 tō wârî tiēu ê awē

et je vais en terminer là
 au bout d'une natte inachevée
 mais pourquoi suis-je aussi triste
 la mélancolie m'assombrit
 mon cœur est frappé et soufflé
 quand je pleure sur mes pères
 m'afflige pour mes cadets
 et pleure pour mes grands-pères
 alors que le soleil est noir
 que la lune tarde à se lever
 l'étoile du matin se couche
 pays et maisons moisissent
 penchent sapins et cocotiers
 s'enflamment cases et dépendances
 brûlent demeures et lieux sacrés
 s'inclinent conques et perches
 alors se lève la brise de terre
 le vent du nord souffle et penche
 monte la brise rafraichissante
 mais tout ailleurs est arraché
 quand se rassemblent les nuages
 que se dépose le brouillard
 se fend la surface de la terre
 se casse en deux la chaîne centrale
 se brisent les crêtes des montagnes
 que tout s'écroule sur le sol
 et tombe jusqu'à l'inondation
 brûlé disparu tout à fait

Dans les articles de ce numéro consacré aux langues de Nouvelle Calédonie, le mot « kanak » est invariable : c'est le libre choix des auteurs. Cette graphie est celle que l'on retrouve dans le texte de la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, où « kanak » est invariable en genre et en nombre. On trouve par exemple à l'article 215 : « Les langues kanak sont reconnues comme langues d'enseignement et de culture. »

L'orthographe et l'emploi du mot « kanak » font débat depuis longtemps, comme en témoigne un texte daté de 1985, dans lequel Pierre Bourdieu et Alban Bensa écrivaient :

« Le terme « Canaque » a été introduit par la colonisation : c'est à l'origine un terme hawaïen qui signifie simplement « homme ». Il fut utilisé, avant de se généraliser en Nouvelle-Calédonie, par les premiers navigateurs européens qui venaient en Mélanésie avec des équipages polynésiens pour s'emparer du santal ou recruter de la main-d'œuvre. Jusqu'aux années 1970 le terme « Canaque » était péjoratif, les Européens de Nouvelle-Calédonie parlaient de préférence d'« indigène » ou d'« autochtone ». Ensuite les jeunes Mélanésiens politisés reprirent ce mot injurieux à leur propre compte pour l'ériger en symbole de l'humiliation coloniale subie et, en retour, de la lutte indépendantiste naissante. La tradition lettrée parla d'abord de Néo-Calédoniens puis de Canaques, le mot étant écrit dans cette orthographe bien française. Les Mélanésiens, en s'appropriant le terme dans leur combat politique, écrivirent Kanak. Le K devint d'ailleurs chargé d'une forte connotation indépendantiste. (BOURDIEU, Pierre & BENSA, Alban. 1985. *Actes de la recherche en sciences sociales* 56,1, pp. 69-85.)

Quoique les règles d'écriture de la langue française marquent, lorsque la morphologie de l'adjectif le permet, le féminin par un -e et le pluriel par un -s final, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a fait le choix d'y déroger pour le titre et l'éditorial de cette livraison, par souci de cohérence avec l'ensemble des articles ici rassemblés, les textes rédigés par l'Etat français, dont ceux de l'accord de Nouméa, utilisant la graphie « kanak », afin de respecter une revendication identitaire.

C'est également le choix du Vice-rectorat de Nouvelle Calédonie, qui considère sur son site le terme comme invariable (voir par exemple : <http://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique48>) et depuis la fin de la précédente décennie, celui de la plupart des chercheurs.

L'usage n'en reste pas moins encore flottant dans la presse, qui applique épisodiquement les règles d'accord en genre et en nombre au mot « kanak ».

Des femmes kanakes élues maires. *Libération*, 19 mars 2008. http://www.liberation.fr/france/2008/03/19/des-femmes-kanakes-elues-maires_67715

PARUTIONS

Molière l'Occitan,

sous la responsabilité scientifique de CLAUDE ASSÉMAT, avec JEAN FEUILLET, JENNIFER LAZARIC-JUNGIC, GUY MATHIEU, PATRICE ROQUES, PATRICK SAUZET, Limoges : Éditions Lambert-Lucas, 2014.

Publié sous l'égide du CREO de la Talvera (Centre régional pour l'enseignement de l'occitan en dehors des académies de l'espace occitan), Molière l'Occitan revient sur les scènes 7 et 8 de l'acte II de Monsieur de Pourceaugnac, où le personnage de Lucette ne s'exprime qu'en occitan. Après reproduction facsimilé de l'édition originale (Paris, Ribou, 1670), la comparaison de ses répliques avec l'occitan « standard » montre une complète maîtrise de cette langue par Molière, malgré quelques gallicismes significatifs. On sait que Molière parcourut la France occitane pendant une douzaine d'années – de 1645 à 1657 – avec son illustre théâtre, et qu'il fut sifflé à Limoges. Les répliques occitanes sont traduites en français puis en serbo-croate, support de travail pour une réflexion sur l'intercompréhension entre langues de la sphère européenne.

Les communautés juives du sud-ouest de la France. Prières et traditions linguistiques,

BAR-ASHER M, LOUVAIN : Peeters Publishers, SELAF - Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France, 2013.

Ce livre est un recueil de recherches linguistiques sur les usages liturgiques et vernaculaires de l'hébreu dans les communautés de rite portugais du Sud-Ouest de la France. Il comprend aussi une édition de plusieurs textes liturgiques illustrant cette tradition. La présente étude comprend onze chapitres répartis en trois parties. La première partie relate des circonstances de la découverte des cahiers de Péreyre qui sont décrits brièvement avec des extraits significatifs, notamment le texte intégral de l'office du Nouvel An. La deuxième partie traite exhaustivement de questions linguistiques soulevées par l'hébreu liturgique en usage dans ces communautés et par des données tirées de la langue parlée et des documents écrits à Bordeaux et à Bayonne au cours des trois derniers siècles. Enfin,

la troisième partie est principalement consacrée aux mots hébreux et araméens qui émaillent les langues parlées et écrites (espagnol, français et, dans une moindre mesure, portugais) de la « nation portugaise » et de ses descendants.

Les langues, les cultures et la traduction pour la médiation : perspectives d'enseignement et de recherche (Le lingue, le culture e la traduzione per la mediazione: prospettive didattiche e di ricerca),

Sous la direction de PAOLA CATTANI ET MARIE-CHRISTINE JULLION, Paris : L'Harmattan, 2014.

Cet ouvrage collectif est divisé en quatre parties, qui rapportent la médiation respectivement aux perspectives interculturelles, à la société et au monde du travail, aux problèmes de traduction et, enfin, aux codes de communication. Ce livre constitue donc un exemple significatif du lien étroit entre les questions de la traduction et celles de l'interculturel (articles en français et en italien).

À retourner à

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Observatoire des pratiques
linguistiques

6 rue des Pyramides
75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones
compétentes.

Langues et cité

Observatoire des pratiques linguistiques
président du comité scientifique :

Pierre Encrevé

Directeur scientifique : Olivier Baude

Directeur de publication : Xavier North

Rédactrice en chef : Valelia Muni Toke

Composition : Caroline Bonhomme

Conception graphique : Doc Levin/Juliette Poirot

Impression : Axiom Graphic

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Observatoire des pratiques linguistiques

Ministère de la Culture et de la Communication

6 rue des Pyramides, 75001 Paris

téléphone : 01 40 15 36 91

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

ISSN imprimé : 1772-757X

ISSN en ligne : 1955-2440

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs.